



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007735

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette licence d'*Histoire* à vocation généraliste, qui coexiste avec trois autres dans la même discipline dans la région Nord-Pas-de-Calais, est une formation de proximité dans une région où les contraintes matérielles et psychologiques sont relativement fortes, et où la densité de la population permet tout à fait ce maillage du territoire. Comme il est normal dans la discipline, cette licence n'a pas de finalité directement professionnelle, mais est conçue pour déboucher sur des masters pour lesquelles elle est adéquate, assurant l'enseignement en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, avec une initiation à la recherche, en géographie (cours mutualisés avec la licence de cette discipline) et en culture générale (très lié à l'histoire) à chaque semestre, mais aussi en histoire de l'art et archéologie, en plus des enseignements de langues (quatre au choix) et d'informatique (52 heures de TICE, Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Pour les étudiants, deux parcours commencent au quatrième semestre (S4) et se poursuit aux cinquième et sixième (S5 et S6) : *Patrimoine et Enseignement et recherche*. La troisième année accueille par ailleurs des étudiants venus du parcours *Sciences politiques*. Un partenariat est annoncé avec l'Institut Catholique de Lille, mais aucune information ne permet d'en percevoir la nature.

Synthèse de l'évaluation

●Appréciation globale :

De façon générale, le contenu de cette licence correspond à ce que l'on peut attendre d'une licence d'*Histoire*, mais la présentation du dossier présente des lacunes préjudiciables voire très préjudiciables à son évaluation.

Pour ce qui est des objectifs de la formation et de ses modalités, la licence offre les connaissances théoriques et le savoir-faire attendus au plan national. L'offre de formation est construite en fonction des principes généraux d'orientation et de spécialisation, dans les deux parcours proposés. Des mutualisations sont organisées avec la licence de *Géographie* et la formation en *Sciences politiques*. L'enseignement est dispensé sous forme de cours et de travaux dirigés, dans des proportions assez normales au vu des effectifs, l'évaluation se fait en contrôle continu et final, le type d'épreuve associant par tradition connaissances au sens strict et présentation écrite comme orale.

L'aide à la réussite passe par l'information initiale lors de la préreentrée, puis au long du cursus via l'enseignant référent en L1 puis le responsable de mention, avec l'appui de l'association des étudiants du parcours *Patrimoine*. La formation méthodologique semble essentiellement disciplinaire, plus qu'orientée vers le travail universitaire de façon générale, mais il est très probable que les deux se confondent dans la pratique en un même enseignement. Les réorientations, facilitées par les mutualisations avec la *Géographie*, sont prévues au premier semestre et confiées à un service commun de l'Université ; le dossier souligne les arrivées, depuis les « prépa », hypokhâgne et khâgne, la licence de *Géographie* (vers l'enseignement) ou les deux ans de *Sciences politiques*. Les séjours à l'étranger (Erasmus et autres) sont encouragés (Espagne, Allemagne, Roumanie, Italie pour l'essentiel...), mais restent rares ; le stage de troisième année peut se faire à l'étranger, surtout proche (Belgique). Ce stage est plus préprofessionnel que professionnel, du fait de sa brièveté formelle (une semaine) ; les étudiants se destinant à l'enseignement sont incités à le faire en milieu scolaire, mais d'autres cadres sont possibles en particulier pour le parcours *Patrimoine*. Une initiation à la recherche est prévue dans le parcours *Enseignement et recherche*. Des aménagements sont annoncés pour les salariés, adultes en reprise d'études et personnes handicapées.

Même si quelques possibilités d'emploi après trois ans semblent exister pour le parcours *Patrimoine*, l'insertion professionnelle ne saurait être l'objectif immédiat d'une licence généraliste, sans lien avec quelque licence professionnelle. Ses débouchés normaux supposent une poursuite en master, préparée par des enseignements spécifiques côté *Patrimoine* et un alignement sur les modalités et exigences des concours d'enseignement. Les parcours sont construits en fonction de ces débouchés, et des conférences mutualisées avec les masters correspondants préparent de solides continuités, même si le reste de l'orientation semble confié au service commun de l'Université. Il ne semble pas y avoir d'heures prises par l'élaboration d'un projet professionnel de l'étudiant ni d'un « portefeuille de compétences ». La connaissance du devenir des étudiants, diplômés ou non, semble limitée, et aucune indication n'a été fournie sur ce sujet, même si la continuité avec deux masters de l'Université laisse penser que cette préoccupation existe à ce niveau, et si les effectifs raisonnables, résultat du maillage régional, permettent un suivi individuel.

Le pilotage est assuré par une équipe suffisamment diversifiée au vu de la nature de la licence (23 enseignants-chercheurs ou détachés du secondaire, 16 intervenants du monde professionnel hors Education nationale). En émergent pour les étudiants leur référent en première année puis le responsable de mention. Le fonctionnement semble en partie informel, ce qui est compatible avec la taille de la formation (pour 2012-2013, 166 inscrits en première année, 59 en deuxième et 47 en troisième). Les intervenants extérieurs se concentrent dans le parcours *Patrimoine*, même si des collègues du primaire et du secondaire pourraient jouer ce rôle dans l'autre parcours ; pour chaque étudiant, et chacune des années, leurs interventions occupent de 122 à 124 heures. Aucune structure de type « conseil de perfectionnement » n'est prévue ; l'analyse des résultats obtenus par les étudiants est informelle et se fait en particulier lors des jurys, tout comme celle des informations sur l'origine, parcours et devenir des étudiants. L'évaluation par les étudiants passe par la participation de représentants élus à des réunions semestrielles en première année, puis annuelles auxquelles participe aussi le personnel administratif ; il est dit que cela a débouché sur des modifications de maquette. Le même flou existe sur l'autoévaluation, même s'il semble qu'étudiants et enseignants aient été consultés. En direction des lycéens, des journées d'information sont organisées dans leurs établissements, avec intervention d'enseignants-chercheurs et d'anciens diplômés ; rien n'est indiqué dans le dossier en matière d'orientation active.

●Points forts :

- Diplôme de proximité répondant à la demande locale et à une nécessité sociale, avec une prise en compte réelle des contraintes locales.
- Forte interaction avec les masters proposés par l'établissement.
- Appui sur la vie associative étudiante et sur d'anciens diplômés.
- Bonne progressivité de la formation.

●Points faibles :

- Manque criant d'informations (qualitatives et quantitatives) dans le dossier (intitulés des enseignements, devenir des étudiants, etc.).
- Très faible formalisation du pilotage, en particulier pour la prise en compte des évaluations (résultats des étudiants, évaluation des enseignements par ces mêmes étudiants) et pour le rôle des membres de l'équipe pédagogique ; absence de conseil de perfectionnement ou structure assimilée.
- Absence d'offre aux étudiants en matière de certifications en langues vivantes.
- Manque, très répandu dans la discipline, de formation au travail d'équipe, alors qu'au moins l'intérêt très légitime porté à l'archéologie pourrait offrir des possibilités immédiates de formation et d'évaluation en ce sens.

●Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait à l'évidence de formaliser davantage les procédures (conseil de perfectionnement en bonne et due forme, par exemple) et les structures, et de mieux promouvoir cette formation en mobilisant des exemples concrets ainsi que des données quantitatives (sur le suivi des étudiants par exemple) et qualitatives (sur le contenu des enseignements par exemple).

La présentation du partenariat avec l'Institut Catholique de Lille supposerait à l'avenir des informations permettant d'en percevoir la nature et d'en assurer une évaluation.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LICENCE

Demande N° : S3LI150007735

Intitulé : Histoire

Cette réponse à l'avis des experts apporte des éléments complémentaires sur les principales observations formulées dans le rapport d'évaluation de l'AERES.

Les critiques principales de l'évaluation de l'AERES portent sur la préparation des étudiants à leur devenir professionnel. Rappelons que l'histoire est une discipline scientifique universitaire. Nous préparons les étudiants intellectuellement. Nous leur offrons des méthodes d'analyse qui les aident peu à peu à devenir critique, à savoir, entre autres choses, construire une argumentation réfléchie, s'adapter aux différentes situations données. Le département d'histoire propose déjà des filières pré-professionnelles. Il ne me paraît pas utile d'orienter plus encore le tronc commun vers la voie de la professionnalisation. Nous savons par expérience que nos étudiants embrassent des carrières aussi différentes que celle de la gendarmerie, du journalisme, de l'enseignement, de l'archéologie, de la conservation ou de différentes administrations. Notre formation est également appréciée du secteur privé, justement parce qu'elle ne délivre pas une formation pré-professionnalisante, mais un savoir-réfléchir, un savoir-écrire qui permet à l'individu de prévoir et de travailler sur le long terme. Notons que pour certains de nos étudiants, la licence d'histoire n'est qu'une première formation qu'il complète ensuite en continuant dans des écoles de journalisme, de commerce par exemple.

C'est en cela justement que notre enseignement intellectuel est un atout. Il est suffisamment souple pour permettre à l'étudiant de s'adapter. Gardons cette souplesse, en prenant soin d'accompagner pratiquement individuellement les étudiants par les enseignants. Notre structure de taille modeste nous le permet. Terminons en signalant que le département a joué le jeu, pendant plusieurs années, de prévoir des heures, déléguées à une autre formation, pour l'orientation des étudiants. Or, cette formation n'était pas adaptée à la demande des étudiants. Elle était même, à l'inverse, contre-productive en insistant sur l'importance de l'échec, quand l'intérêt des études est au contraire de travailler à la construction.

Le Président,

Francis MARCOIN
LIEU